



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Ship Refits and Conversions / Radoubss et
modifications de navires and / et
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
6C2, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Radoub à quai NGCC Griffon 2023 Radoub à quai NGCC Griffon 2023	
Solicitation No. - N° de l'invitation F2599-230001/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client F2599-230001	Date 2023-04-27
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$MD-049-29027	
File No. - N° de dossier 049md.F2599-230001	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Daylight Saving Time EDT on - le 2023-05-12 Heure Avancée de l'Est HAE	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Hatherall, Mark	Buyer Id - Id de l'acheteur 049md
Telephone No. - N° de téléphone (343) 540-9460 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F2599-230001/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F2599-230001

N° de la modif - Amd. No. 002
File No. - N° du dossier
049md.F2599-230001

Id de l'acheteur - Buyer ID
049md
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

La modification d'invitation à soumissionner 002 est émise pour :

- 1) Fournir les questions de la visite des lieux du navire
 - 2) Fournir le procès-verbal de la conférence des soumissionnaires
 - 3) Modifier l'annexe A, plusieurs sections
 - 4) Fournir l'ensemble des questions et réponses 2 (questions supplémentaires)
-

1. Questions de la visite des lieux du navire

Question 1

L'entrepreneur aura-t-il accès à la grue du navire pour abaisser l'équipement (p. ex. élévateur à ciseaux) dans la soute pour la section 10.2?

Réponse 1

La GCC sera en mesure de fournir la grue de base ou la grue du navire afin que l'entrepreneur puisse abaisser l'équipement dans la soute. Cela sera limité à une entrée et une sortie pour faciliter le travail de changement de détecteur dans la section 10.2.3.2.3.

Question 2

L'entrepreneur peut-il utiliser les palans/chariots existants au-dessus des moteurs de propulsion pour les sections 12.2 et 12.5.

Réponse 2

L'entrepreneur doit utiliser son propre palan/chariot. Alternativement, l'entrepreneur a la possibilité de certifier les palans/chariots existants afin qu'ils puissent être utilisés.

Question 3

Les ventilateurs des moteurs de propulsion ont-ils été montés par les portes précédemment pour la section 12.5?

Réponse 3

Oui, les soufflantes des moteurs de propulsion ont été préalablement démontées et remontées par les portes.

Question 4

Est-ce possible de faire tourner les génératrices de propulsion et les moteurs de propulsion pour les sections 12.1 et 12.2?

Réponse 4

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F2599-230001/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F2599-230001

N° de la modif - Amd. No. 002
File No. - N° du dossier
049md.F2599-230001

Id de l'acheteur - Buyer ID
049md
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Oui, c'est possible de les faire tourner, mais pas à pleine vitesse. Les moteurs de propulsion peuvent être tournés à l'aide de vireurs électriques. Les générateurs de propulsion peuvent être tournés avec un levier dans le volant du moteur principal.

Question 5

Des pénétrations supplémentaires sont-elles requises pour la cabine de la grue pour la section 17.2 ou pouvons-nous utiliser les pénétrations existantes?

Réponse 5

À l'heure actuelle, il n'y a pas de pénétrations prévues. L'entrepreneur doit soumissionner en fonction de l'utilisation des passages existants.

Question 6

La GCC acceptera-t-elle l'inspection par particules magnétiques (MPI) pour le niveau d'inspection des soudures de la grue dans la section 17.2?

Réponse 6

Oui, la GCC acceptera le MPI pour le niveau d'inspection des soudures de la grue.

Question 7

La pompe de cale du navire peut-elle être utilisée pour nettoyer les principaux locaux de machines et les puisards de cale à cargaison de la section 10.1?

Réponse 7

Non, la GCC ne peut permettre à l'entrepreneur d'utiliser la pompe de cale du navire pour nettoyer ces zones. L'entrepreneur doit trouver sa propre façon de nettoyer les zones concernées (par exemple. camion aspirateur).

Question 8

La GCC peut-elle fournir 460 V pour permettre les tests d'injection primaire pour les disjoncteurs dans la section 14.2 afin de permettre les tests sur site?

Réponse 8

Oui, cela est autorisé, à condition que l'électricien certifié de l'entrepreneur soit responsable de tout le câblage nécessaire à la mise en place des tests et que des mesures de sécurité suffisantes aient été prises.

2. Procès-verbal de la conférence des soumissionnaires

NGCC Griffon
TPSGC Numéro de dossier: F2599-230001
Conférence des soumissionnaires
25 avril, 2023 @ 09:00hrs HNE
En ligne

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F2599-230001/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F2599-230001

N° de la modif - Amd. No. 002
File No. - N° du dossier
049md.F2599-230001

Id de l'acheteur - Buyer ID
049md
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Participants:

Mark Hatherall – PSPC
Mike Rankin – CCG
Toni Becherrawi – CCG
Georgios Atsidakos – CCG
John G. Cole – CCG
Craig Chapman - CCG
Paul Bushell – CCG
Kyle Stanley – Navamar
Conrad Carter - Navamar
Gordon Steeves – CME
Mark Hall – CME
Eric Booth – Canal Marine
Blair Crosswell – Canal Marine

REMARQUES D'OUVERTURE:

Le Canada a souhaité la bienvenue à tous les soumissionnaires et les a remerciés pour leur participation au processus et a présenté les équipes de SPAC et de la GCC.

L'objectif de la conférence était d'examiner tous les documents publiés à ce jour concernant le radoub du NGCC Griffon et de discuter de toute question contractuelle et technique s'y rapportant. Le Canada a déclaré qu'il ne lire pas le document dans son intégralité, se contentant de souligner des domaines spécifiques; il est supposé que les soumissionnaires potentiels ont lu le document et ont des questions prédéfinies ou que des éclaircissements sont nécessaires après la visite du site.

PARTIE 1:

1) Documents délivrés aux soumissionnaires:

A) Dossier d'invitation à soumissionner (ITT) pour la sollicitation No. F2599-230001 datée du 30 mars, 2023.

B) L'ITT comprend la sollicitation principale, l'énoncé des travaux (annexe A) et la feuille de données sur les prix (PDS).

2) Rappels sur le processus d'approvisionnement

Les commentaires suivants ont été faits par l'autorité contractante (AC) de SPAC :

- a. La date de clôture des soumissions est le 12 mai 2023 à 14h00, heure avancée de l'Est.
- b. Les soumissions doivent être soumises à l'unité de réception des soumissions de SPAC via le système de Connexion de la SCP UNIQUEMENT.
- c. Les soumissionnaires ne peuvent demander des clarifications/modifications à l'invitation à soumissionner qu'à l'autorité contractante de SPAC jusqu'à 5 jours ouvrables avant la date de clôture des soumissions.
- d. N'envoyez pas d'offres directement à l'autorité contractante (AC).
- e. Les soumissionnaires ne doivent pas ajouter de commentaires, de notes ou de conditions à l'appel d'offres. L'ajout de commentaires, de notes ou de conditions à l'appel d'offres rendra la soumission non recevable.
- f. La période de travail commence le 7 juin 2023 et se termine le 30 août 2023.
- g. Il s'agit d'un radoub avec équipage, le navire restera sous la garde du Canada.

3) Examen de l'appel d'offres (ITT)

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F2599-230001/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F2599-230001

N° de la modif - Amd. No. 002
File No. - N° du dossier
049md.F2599-230001

Id de l'acheteur - Buyer ID
049md
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

a. Partie 1 à 7 Instructions et procédures (TPSGC)

Partie 1 – Informations générales sur le projet:
Effectuer l'entretien et le réaménagement du navire de la Garde côtière canadienne (NGCC) Griffon conformément aux spécifications techniques connexes qui figurent à l'Annexe A et toutes autres documents techniques. Un seul contrat sera émis.

Période de travail: 7 juin 2023 – 30 août 2023

Partie 2 – Instructions du soumissionnaire:
Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'unité de réception des soumissions de TPSGC au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués sur la première page de l'appel d'offres de la demande de soumissions. Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante (AC) au plus tard cinq (5) jours ouvrables avant la date de clôture des soumissions. Les demandes reçues après cette heure peuvent ne pas recevoir de réponse.

Partie 3 – Instructions pour la préparation des soumissions:
Seuls les services de connexion SCP (Société canadienne des postes) sont acceptés.
Les prix ne peuvent apparaître que dans l'offre financière.

Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection
Les soumissions seront évaluées conformément à l'ensemble du besoin.
Le Canada se réserve le droit de demander des renseignements à l'appui de toute exigence de soumission.

Méthode de sélection – la soumission conforme avec le prix le plus bas sera recommandée pour l'attribution du contrat.

Partie 5 – l'information concernant les attestations

Partie 6 – Exigences financières et autres exigences

Partie 7- Clauses du contrat subséquent

Examen des annexes

Annexes B à K (PSPC)

Annexe B Base de paiement

Annexe C à partie 5 – Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi

Annexe D Exigences relatives aux assurances

Annexe E Garantie

Annexe F Procédure de traitement des travaux imprévus

Annexe G Inspection/contrôle de la qualité

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F2599-230001/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F2599-230001

N° de la modif - Amd. No. 002
File No. - N° du dossier
049md.F2599-230001

Id de l'acheteur - Buyer ID
049md
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Annexe H – Feuille de présentation de la soumission financière – qui comprend une feuille de calcul Excel annexe H – Appendice 1

Annex J – Livrables/attestations – Tableau 1 Liste de vérification sur les éléments livrables obligatoires avec la soumission, Tableau 2 Éléments livrables après l'attribution du contrat & Tableau 3 Livrables avant l'attribution du contrat sur demande seulement

Annex K Questions et réponses (de les soumissionnaires)

Partie 2:

Examen de la spécification technique par la GCC. Cela comprenait:

- Généralités
- Services
- Specifications 10 - 17
- Appendice A – B
- Dessins and documents techniques associés

QUESTIONS

Question 1:

En ce qui concerne la certification de l'ABS, la section 10.2 de l'EDT (énoncé des travaux) mentionne « certifié par l'organisme reconnu (OR). » S'il est certifié Lloyds ou DNV, est-ce acceptable pour ABS ou la certification doit-elle provenir spécifiquement d'ABS?

Réponse 1:

Il doit s'agir d'une entreprise certifiée ABS répertoriée sur le site Web d'ABS. Par conséquent, une entreprise certifiée OR est acceptable. Dans ce cas, pour les entreprises d'inspection des incendies en Ontario, la plupart des entreprises en Ontario sont certifiées ABS.

Question 2:

Les questions posées lors de la visite du site du navire seront-elles partagées avec tout le monde?

Réponse 2:

Oui, toutes les questions et réponses reçues lors de la visite du site seront incluses dans la cadre d'une modification de l'invitation.

3. Modifier l'annexe A, plusieurs sections (changements surlignés en jaune)

Effacer (entièrement): article 10.2.3.2.3

Remplacer par: article 10.2.3.2.3 (comme indiqué ci-dessous)

10.2.3.2.3

L'entrepreneur doit fournir et installer trois (3) détecteurs de fumée FSP-951A (MFG) qui sont dus à être remplacés dans la cale de cargaison. Il est à noter que ces détecteurs se trouvent à des hauteurs nécessitant une protection contre les chutes :

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F2599-230001/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F2599-230001

N° de la modif - Amd. No. 002
File No. - N° du dossier
049md.F2599-230001

Id de l'acheteur - Buyer ID
049md
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

- a) 2D022 - la cale de cargaison bâbord centre;
- b) 2D023 - la cale de cargaison bâbord avant, et
- c) 2D024 - la cale de cargaison tribord avant.

Une grue de base ou une grue de navire sera fournie afin que l'entrepreneur puisse abaisser l'équipement dans la soute. Cela sera limité à une entrée et une sortie pour faciliter le travail de changement de détecteur.

Effacer (entièrement): article 17.2.3.5.6

Remplacer par: article 17.2.3.5.6 (comme indiqué ci-dessous)

17.2.3.5.6

L'entrepreneur doit effectuer des essais par ultrasons ou des essais par particules magnétiques des nouvelles soudures sur la grue.

Ajouté/Insérer : article 17.2.3.5.7 (comme indiqué ci-dessous)

17.2.3.5.7

Les personnes qui effectuent et interprètent les CND des soudures, c'est-à-dire le PT, MT, les UT, les ET ou la RT, doivent être actuellement certifiées par les RNCAN selon la norme CAN/CGSB-48.9712, niveau 2 ou 3. Le personnel de niveau 1 peut observer ou aider.

Effacer (entièrement): article 14.2.3.1.4

Remplacer par: article 14.2.3.1.4 (comme indiqué ci-dessous)

14.2.3.1.4

L'entrepreneur est responsable de l'enlèvement et de l'installation des disjoncteurs sur le navire et de leur transport jusqu'à l'installation d'essai et de réparation de l'entrepreneur. L'entrepreneur peut choisir d'effectuer les essais à bord à condition qu'un électricien certifié connecte l'équipement d'essai à l'alimentation du navire et que des précautions de sécurité suffisantes aient été prises.

4) Ensemble des questions et réponses 2 (questions supplémentaires)

Question 1

En ce qui concerne l'inspection et la re-certification de la grue HIAB, si l'entrepreneur est un fournisseur de services (représentant CRALOG) pour les grues HIAB qui a effectué l'inspection/la re-certification de ces grues pour d'autres navires de la GCC dans le passé, pour le processus d'appel d'offres, comment nous présentons des prix précis sans avoir besoin d'un entrepreneur/RSF distinct? Comme par exemple si nous mettons un prix pour terminer tous les travaux et incluons également les 20 000\$ pour le RSF, notre prix sera plus élevé pour cet article.

N° de l'invitation - Sollicitation No.
F2599-230001/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
F2599-230001

N° de la modif - Amd. No. 002
File No. - N° du dossier
049md.F2599-230001

Id de l'acheteur - Buyer ID
049md
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Réponse 1

Conformément à 17.1.1.3, tout prestataire de services autre que celui répertorié doit être un revendeur agréé par le fabricant. Cela inclut tous les fournisseurs de services répertoriés ici : <https://www.atlaspolar.com/sales-service-dealers/>. Une lettre ou un e-mail de HIAB ou d'Atlas Polar confirmant l'approbation en tant que fournisseur de services suffirait également. L'adhésion au CRALOG seule n'est pas acceptable pour la GCC pour l'inspection de la grue HIAB à bord du NGCC Griffon.

**TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS SPÉCIFIÉS DANS LE CONTRAT
DEMEURENT LES MÊMES**

Fin de la modification d'invitation à soumissionner 002.